



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 11

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge Mme la ministre déléguée à l'industrie sur les sites Internet d'accueil des entreprises publiques, notamment France Télécom. Profitant du développement des nouvelles technologies de la communication, les entreprises françaises ont développé des sites d'accueil destinés au grand public. Ainsi, France Télécom dispose d'un tel service en ligne, lui permettant à la fois de promouvoir son image et d'accéder à certains produits par téléchargement. Il est assez choquant de voir que cette entreprise publique accueille ses visiteurs sur un site anglophone, sans même possibilité d'une traduction automatique immédiate, le seul moyen d'accéder au site francophone étant de passer par une rubrique ainsi libellée « Visit our French site ». Il lui demande donc s'il n'est pas possible à l'Etat actionnaire d'imposer à ces entreprises, qui portent aussi l'image de notre pays, de faire un effort de défense de la langue française et d'instaurer une communication en ligne qui soit prioritairement dans notre langue.

Texte de la réponse

Le site www.francetelecom.com a été créé en 1996 en français et en anglais, pour toucher un public national et international. Le souhait de France Télécom est en effet de s'adresser en anglais à un public international et en français à un public français. La page d'accueil du site est, depuis cette date, en français et son contenu beaucoup plus complet dans notre langue, alors que le chiffre d'affaires de l'entreprise est désormais majoritairement à l'international et qu'elle doit satisfaire des publics parlant différentes langues. Pour améliorer cette situation, France Télécom teste actuellement un système de reconnaissance selon la langue du navigateur et les catégories d'adresses Internet de façon à aiguiller automatiquement le visiteur vers la page d'accueil lui convenant le mieux (français pour le public reconnu comme français et anglais pour tous les autres). Ce dispositif, encore perfectible, a permis de doubler les pages vues du site en anglais. Il a eu peu d'influence sur la consultation de la version française. Dans les prochains mois, un nouveau système d'orientation sera testé pour améliorer encore l'adéquation de la langue offerte au public cible.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2002, page 2551

Réponse publiée le : 2 septembre 2002, page 2996